

N° 2025/05  
mai



**CONTENEURS  
DECHETS  
MENAGERS**  
3-16 et 30 mai

**SACS JAUNES**  
9 et 23 mai  
(sacs à retirer en  
mairie ou au  
bureau de poste)

**CONTENEURS  
DECHETS VERTS**  
3-9-16-23 et 30 mai

**MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :**  
lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78  
mail : [mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr)

**BUREAU DE POSTE :** ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

# Infos de la municipalité

**Jeudi 8 mai à 11h30 :** cérémonie de la Victoire de 1945 au Monument aux Morts : rassemblement à 11h15 devant la salle Jean Phocion

**FERMETURE DE LA MAIRIE**  
Les vendredis 2 et 9 mai

**FERMETURE DU BUREAU DE POSTE :**  
du 09 au 17 mai inclus

## BONNES PRATIQUES DU PRINTEMPS

### NETTOYAGE DE VOTRE TROTTOIR

Le saviez-vous ? Chaque habitant a pour obligation de nettoyer et désherber manuellement son trottoir

### DEJECTIONS CANINES

Chaque propriétaire est tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal de compagnie, peu importe l'heure et le lieu. L'amende, en cas de non-respect, est de 68€ (art R633-6 du code pénal).

### DECHETS ENCOMBRANTS

Vos déchets volumineux ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les 7 déchèteries de Troyes Champagne Métropole sont là pour les accueillir.

*La plus proche est celle de Saint-Julien-Les-Villas, ouverture du lundi au vendredi :*

*9h-12h & 15h-19h/ samedi : 9h-19h/dimanche : 10h-12h30 / fermée le mardi.*

### LUTTE CONTRE LES CHENILLES

Les services techniques installent régulièrement des pièges à chenilles processionnaires dans les arbres de la commune. Malgré tout, chaque habitant est responsable de ses propres arbres. Ces chenilles processionnaires, urticantes, sont également à l'origine d'allergies. Elles ne sont pas non plus les amies de nos animaux de compagnie

### ATTENTION AUX BRUITS

Tondeuses, motoculteurs moteur thermique...  
Attention aux intensités sonores autorisées les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
**INTERDIT les dimanches et jours fériés**

## AMICALE DES POMPIERS

Les pompiers remercient la population pour l'accueil et sa générosité lors du passage des roulées qui a eu lieu le dimanche 20 avril.

## STAGE ESTAC 2025

Un stage de football pour un enfant de **12 à 16 ans** de Saint-Léger-près-Troyes **est offert**

du **12/08 au 16/08**, aux Rousses (39).  
(Stage d'une valeur de 699€)  
Si vous êtes intéressés,  
Veuillez contacter la mairie (URGENT)

## INSCRIPTION ECOLE AVIS AUX PARENTS

Si vous arrivez sur le RPI avec un **futur élève** à inscrire en maternelle ou en élémentaire ou si vous **avez un enfant né en 2022**, contactez dès maintenant le Directeur **Dominique BURGEVIN** au 03.25.41.91.98 pour inscription à la prochaine rentrée 2025.

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les garçons et les filles de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. En juin, dernier délai ; les jeunes nés en AVRIL, MAI, JUIN 2009 doivent se faire recenser.

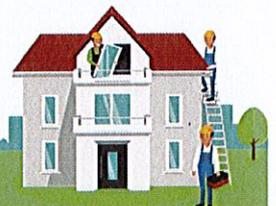


## PERMANENCE : INFORMATIONS SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Comment bien préparer son projet de rénovation de l'habitat ?  
(échanges autour de conseils techniques, juridiques et financiers)

### Bouilly

Espace France Services  
42, bis rue de l'Hôtel de Ville  
Mardi 13 mai 2025  
de 14h à 17h



Accès libre et gratuit

Toutes les informations sur  
[troyes-champagne-metropole.fr](http://troyes-champagne-metropole.fr)  
ou en scannant le QR code.

